AGRIJURA
SECTION VALLÉE DE DELÉMONT

06 décembre 2019

Notes de séance, rencontre annuelle Section Delémont

Vendredi 6 décembre 2019, La Haute-Borne, Delémont

Présents : selon la liste disponible auprès d'AgriJura
Excusés : Bertrand Wüthrich, Pierre-André Fringeli, Claude Fleury, Gabriel Dominé, Bertrand Mouttet, Patrick Chételat

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section et rapport d'activité
2. Rapport des paysannes
3. Infos ECR : Grands prédateurs dans le Jura, Crédits d'investissement
4. Infos AgriJura : Initiative eaux-propres et Cie
5. Infos FRIJ : Agriculteurs en détresse, Projets en cours
6. Divers
7. Protection des eaux et Plan Phyto (ENV)

1. Introduction et rapport d'activité

Manfred Scheurer, président, salue les personnes présentes. Il se réjouit de l'occasion qu'offrent ces séances de se rencontrer. Il relève le travail important réalisé par la section, notamment la création d'un groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique et l'interpellation des communes au sujet des plantes envahissantes. La place des femmes dans l'agriculture tient également une grande importance pour le comité. L'année prochaine, la section sera chargée d'organiser une activité pour les écoliers à la ferme.

2. Rapport des paysannes

Marie-Claude Boegli présente le bilan 2019 des paysannes. Elles ont organisé la journée Ecole à la ferme qui mettait en exergue les produits du terroir et sensibilisait l'économie familiale. Ils étaient très heureux de leur journée. La journée portes ouvertes chez Balmer était également passionnante. Les paysannes étaient présentes au concours des produits du terroir ou les striflates ont eu un succès fou. La journée du lait était aussi un événement de promotion grandiose et efficace.
Yvette Petermann apporte les informations du groupe apéro qui a fêté ses 10ans. La promotion des produits régionaux par ce service touche 3000personnes par année. C'est l'occasion de faire de la défense professionnelle. Disponibilité, présentation, convivialité sont leur mot d'ordre pour toucher toute les couches de la société. Leurs activités continueront à l'avenir.

3. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations de l'ECR.
Améliorations structurelles. 1,4 mio de francs au niveau cantonal en 2018.
Budget cantonale. Le parlement devra trancher prochainement. L'ECR espère que les mesures seront en tous les cas provisoires et non pérennes.
PA22+. Le statut d'exploitant devrait évoluer à l'avenir. Une personne morale peut déjà acheter une exploitation. Il faudra au moins que 2/3 de la société soit du monde agricole. Le dépassement de la limite de charge devrait être possible. Cela augmentera le risque pour l'exploitant.
Statut du/de la conjoint.e. Sera mieux reconnu.e au niveau du droit de préemption.
Systèmes de production. 10 modules *à la carte* seront intégrés. Il y aura des primes à aller chercher. C'est une immense part des PD. Cela pose de nombreuses questions au niveau de la gestion administrative mais cela devrait être résolu. Quoiqu'il en soit, il est fondamental de saisir les opportunités et de participer à la discussion.

Cofinancement. La question est toujours pendante au niveau jurassien.
ECR. Quelques changements : baisse du taux d'activité de Pierre Simonin. Nouveau poste pour Claude Ciocchi et un nouveau comptable.
PD. Un carnet des champs électronique est disponible gratuitement et les exploitant.e.s pourront en profiter.
Crédit d'investissement. Vient en principe jusqu'à la limite de charge en second rang. Pour garantir les risques, le CI peut se trouver en parité de rang en cas de dépassement de la limite de charge.
Grands prédateurs. Un plan de lutte a été réalisé par la FRI (Pierre-Alain Juillerat). Les cas sont recensés et des mesures ont été proposées. On peut s'attendre à ce que le loup puisse arriver dans le canton prochainement. Les questions sont à poser à PAJ.
Promeneurs. La problématique avec les vaches mères induit des dangers. En cas d'inquiétude, il faut s'approcher de l'association des sentiers pédestres.
Pendillards. Dès 2022 l'épandage au pendillard sera imposé dans les PER. D'ailleurs la loi sur l'air impose déjà cette mesure. Pour la profession, la machine ne fait de loin pas l'unanimité.
Préposés. Leur mandat ne sera pas maintenu. L'AJAPI se verra probablement confié 1-2 mandats de plus.

Discussion. L'obligation du pendillard est activement discutée à la PIOCH. Mais c'est une mesure qui est bien entamée. Il y aura énormément d'exception qui seront difficile à contrôler. Il faut conserver le système actuel volontaire avec une contribution. L'alimentation bi-phase des porcs deviendra aussi une condition PER d'ici 10ans. Il faudra également faire attention. *L'USP, via une motion demande que les contributions soient au moins maintenues jusqu'à 2022. Pour défendre le système actuel, il faut des arguments d'ici le printemps.* Il est question de donner des PD aux communes et autres personnes morales. *Pour les juristes de l'OFAG, il n'y a pas de raison de ne pas ouvrir les PD aux communes et personnes morales. La question a été tranchée dans les années 1990 mais revient sur le tapis. Il faudra en discuter.*

4. Infos AgriJura

Michel Darbellay (MD) se réjouit de la grande affluence à cette séance.
Situation PA22+. Dans le gros dossier de la PA22+, MD souligne la contribution unique par exploitation et le plafond pour les PD seront abandonnés. Les stratégies agricoles cantonales doivent rester possibles avec 10% de cofinancement cantonal. Les PER seront renforcées afin de répondre au plus vite aux attentes de la population. Le message sur la PA22+ sera transmis au premier semestre 2020.
Statut du/de la conjoint.e. Le Conseil fédéral souhaite imposer des exigences en matière de prévoyance du/de la conjoint.e. Il est capital de garantir une couverture suffisante et les exploitations doivent prendre des dispositions. Un conseil neutre est assuré par Prestaterre CJA.
Initiative eaux propres. L'initiative qui vise à retirer les paiements directs aux exploitations qui utilisent des pesticides et dont les animaux ne peuvent être nourris avec le fourrage de l'exploitation (entre autres) doit être combattu. Le travail accompli par les exploitations agricoles et déjà un gage de qualité indiscutable. Les effets négatifs pour l'agriculture et la société seraient trop grave pour ne pas s'y opposer. Sur les exploitations, il faut sans cesse s'améliorer en amont pour répondre aux défis posés par l'initiative.
Budget cantonal 2020. Les coupes démesurées touchant l'agriculture doivent être refusées.
Projets et dossiers en cours. *FarmX.* 471 machines disponibles en Suisse dont 153 dans le canton du Jura. Plus de 1000 utilisateurs actifs en Suisse pour 185 dans le canton. Plus il y aura de participants meilleure sera l'offre. *Connexion des fermes isolées.* Projet de réseau internet rural suspendu pour des raisons de financement. Alternative actuelle via le réseau mobile. *Emploi de réfugiés dans l'agriculture.* Possibilité d'embauché des personnes réfugiées à temps partiel (min. 50%) dans un but de formation. *Animation rurale.* AgriJura continuera d'appuyer les sections dans leurs mandats de défense professionnelle et promotion du monde agricole.

Discussion. Dominique Erard relève le bon travail accompli par AgriJura.

5. Infos FRIJ

Claude-Alain Baume salue l'assemblée au nom de la FRI.

Formation. Les effectifs d'AFP et CFC sont stables. Les jeunes sont motivés et c'est très important. Le plan de formation est réadapté en ce moment. Le brevet de la paysanne a toujours le vent en poupe. La FRI est active dans les réflexions liées à la formation dans la PA22+.

Formation continue. En PV, un accent fort sera mis sur la stratégie Phyto. La journée suisse du bétail bio aura lieu le 18 juin. Un cours en janvier sur le statut du/de la conjoint.e sera organiser pour aider les exploitant.e.s à prendre leur responsabilité. Une large palette de cours est proposée pour répondre à toutes les attentes. Chacun.e est invité à se renseigner plus en détail sur le site de la FRI.

Agriculture en détresse. La situation financière est souvent un déclencheur qui pousse à passer à l'acte. Beaucoup d'exploitations ont du mal à s'en sortir (1/3 tout de même). La communication sur ce thème est très difficile. Les facteurs sont multiples. Isolement, difficulté financière, pression professionnel, implication dans le travail. Essayer de mettre un peu de distance entre soit et l'exploitation permet de prendre du recul et de séparer clairement les buts et les moyens.

Projets en cours. *Terre vivante* est un projet pilote, test qui devrait s'étendre au plus grand nombre. Ces tests sont la seule solution pour que les mesures inclues dans la PA soient réalistes et proches de la pratique. Il ne faut pas oublier que les « heureux » élus doivent s'engager et participer activement. Un projet romand d'*Agroforesterie* sera testé sur une vingtaine d'hectares JU/JUBE. *L'adaptation du bétail* au changement climatique est un thème qui sera traité dans un autre projet avec des partenaires internationaux qui sera combiné avec la journée du bétail bio.

Discussion. Dans le film Au nom de la terre, on cerne bien la dimension multifactorielle du suicide.
Il arrive qu'il y ait des erreurs dans les décomptes des paiements directs. En signalant, le cas, elles sont remboursées. Aujourd'hui, ce contrôle est devenu impossible tant le décompte est compliqué. C'est un réel problème. Il faut intervenir. *En effet, le système est devenu très complexe et l'enjeu est tel que les conseillers sont devenus nécessaires. Ce problème de transparence doit être réglé par Accorda. Il existe un outil Focus AP14-17 qui donne le total des mesures et des montants.* La différence de surfaces liée au géo-référencement a posé de nombreux problèmes et les menaces liées aux oppositions ne sont pas acceptables. Il faut préserver le lien de confiance. *Il y a eu de nombreux problèmes liés à la mise en œuvre du géo-référencement. Lorsque les cas litigieux seront traités, il devrait révéler son utilité.*

6. Divers

AgriJura. Nicolas Pape apporte également les salutations de la Chambre d'agriculture. Il remercie la section et les paysannes pour le travail accompli. Les questions relevées ont été notées et seront transmises aux instances concernées. Il remercie le personnel et le comité d'AgriJura pour le travail.

Suisse Limousin. Une expo aura lieu le 18 et 19 avril à Brunegg. C'est une vitrine pour la race limousine.

Comité. Le président est remercié pour le travail et l'énergie fournie.

7. Protection des eaux et plan Phyto (ENV)

MM. Julien Minne et Christophe Badertscher

Programme PPh. *Description générale*. Bien que les produits phytosanitaires (PPh) ne représentent qu'une part des micropolluants, ils ont un impact proportionnellement important sur l'environnement. Afin de réduire les micropolluants dans l'environnement il faut : éliminer les substances dans les STEP, assainir les sites contaminés, modifier les recettes de peintures, cosmétiques, produites de nettoyage etc, prétraiter les rejets industriels, limiter, voire interdire les pesticides de synthèse pour les particuliers, réduire et maîtriser les PPh en agriculture etc. *Mesures du programme jurassien :*

- Sensibilisation des particuliers en zones à bâtir (favoriser les gazons fleuris).
- Agriculture : Contrôles protection des eaux et lutte intégrée.
- Forêt : Contrôles des traitements, analyse des cours d'eau.
- Renforcement de la surveillance des eaux.

Pourquoi un programme jurassien en plus du Plan d'action national ? Répartition des tâches entre les acteurs (ECR, ENV, communes, FRI, AgriJura etc.). Priorisation de certaines mesures en fonction des spécificités jurassiennes.
Actions politiques du gouvernement.

- Viser une interdiction d'utilisation des PPh pour les particuliers
- Saisie électronique des traitements réalisés
- Imposition d'une taxe sur les PPh pour financer les contrôles
- Poursuite des soutiens à l'agriculture biologique

Zoom sur la mesure 4. Soucieuses de répondre aux attentes de la société, du monde politique et des agriculteurs, la station phyto et la FRI s'engagent de manière indépendante et neutre dans

- Les mesures préventives : quarantaine, lutte contre le feu bactérien, surveillance de la chrysomèle des racines du maïs, lutte contre l'ambroisie (le souchet comestible etc.).
- Le conseil pour les plans de rotation, de fumure, les dossiers PER
- Le suivi des réseaux écologiques
- Les essais variétaux et les essais de cultures associées et intercalaires.
- L'aide à la décision grâce à son travail d'observation et la diffusion rapide d'informations.
- La lutte non chimique : essais et démo de désherbage non chimique, lutte biologique contre la pyrale
- La lutte chimique : présentation des nouveautés, bulletin phytosanitaire, conseil individuel, autorisations PER, formation continue.

Contrôles Eaux. Suite aux discussions entre ENV, ECR, AgriJura et AJAPI au début 2019, puis à la présentation à l'AG d'AJAPI, les premiers contrôles auront lieu en 2020. En plus des problèmes supposés récurrents, 13 points seront contrôlés au niveau des constructions, phytos et diesel, huiles, apports diffus (plus de détails sur www.agrijura.ch). Cette mise en œuvre de la législation existante vise une réduction rapide des risques et un même standard pour toutes les exploitations.

Discussions. Est-ce qu'on peut laisser des tas de fumier dehors en hiver ? *En hiver, il faut 6 mois de capacité de stockage sur l'exploitation (stabulation, litière profonde etc. sont pris en compte). Le compostage reste possible même en hiver mais il faut couvrir.* Comment réparer une grille perforée qui ne nous appartient pas ? *Dans ce cas, il faut contacter impérativement le propriétaire. Pour les composts publics, les bases légales sont les mêmes.* Ou trouve-t-on des bacs de rétention ? *Des solutions peuvent être faites. Il existe aussi des bacs spécifiques. On peut aussi faire de la récupération.* Le géo-référencement des PPh ajoute une complexité administrative. Ne peut-on pas faire confiance aux producteurs ? Le principe du pollueur-payeur s'impose-t-il aussi aux acheteurs de médicaments ? *Une taxe sur les micropolluants est ponctionnée chez les particuliers pour la création de STEP. Il y a une certaine responsabilité commune et le référencement aiderait à remonter à la source en cas de problème. C'est vraiment l'objectif de comprendre ce qu'il se passe.* Est-ce que les mesures de lutte contre la chrysomèle ne sont pas exagérées ? *Eviter deux maïs de suites est vraiment une mesure de lutte efficace. Ces mesures répondent à une ordonnance fédérale.*

Pour conclure, le président insiste sur le travail de collaboration qui est important entre agriculteurs et avec les acteurs cantonaux.

Prise de notes
Ignace Berret, AgriJura